

§ II- LETTRES, N°245

1- A DIVERS
DESTINATAIRES, N°3

A MADAME PIRON, N°3

†
MDCouvent de S.Marie-Madeleine,
22 Décembre 1859.

Madame,

Votre lettre que je n'attendais pas est venu me surprendre très-agréablement, car votre âme n'a pas cessé de m'être chère, vous le savez, depuis le jour où il a plu à Dieu de nous faire connaître l'un à l'autre. Vos lettres me sont encore chères à un autre titre c'est qu'elles sont toutes empreintes d'une foi et d'une charité *bien vives. Aussi ne puis-je que remercier Dieu de tout ce qu'il fait pour vous puisque il dispose votre coeur de telle sorte que, quelles que soient les choses qu'il vous envoie, joies ou souffrances, tristesses ou consolations, vous acceptiez tout pour sa plus grande gloire et le plus grand profit de votre âme. Qu'il en soit donc béni! Qu'il soit béni pour les épreuves qu'il vous a fait subir ~~endans~~ dans votre propre corps et dans la personne de vos enfants, car il ne l'a fait que pour votre avantage à tous, soyons en bien assurés. Qu'il soit béni enfin pour avoir resserré les liens qui vous unissaient à lui en vous faisant faire le premier pas vers la carrière religieuse, (car les membres du Tiers-ordre sont vraiment des religieux quoique dans un sens moins étendu sans doute que ceux qui ont quitté le monde.)

Je voudrais, selon vos désirs, vous parler de la démarche que vous avez faite ~~se~~ en revêtant la tunique de bure et le cordon de S. François mais je ~~li~~ vous l'avouerai ingénument, je suis assez embarrassé et pour me résumer en deux mots ma pensée, la voici : Si



~~Dieu-a-en~~ c'est vraiment la volonté de Dieu que vous entriez dans la famille de S. François, qu'il en soit béni car 1^o vous lui serez étroitement vouée et 2^o ~~mes~~ je serai mortifié dans le désir que j'avais de vous ~~voir~~ compter parmi les membres de notre famille. Que si au contraire Dieu ~~n'a~~ voulu ~~par~~ seulement vous montrer par là que les raisons qui vous avaient empêché jusqu'à ce jour d'entrer dans notre famille étaient des raisons fausses et vaines, qu'il en soit béni toujours! car 1^o vous lui serez aussi étroitement unie. 2^o vous serez des nôtres et ~~voles~~ mérites de vos bonnes actions comme de celles que nous pouvons faire nous-même, tout sera en commun entre nous, et d'amie vous deviendrez véritablement notre soeur dans le Seigneur — Je m'explique.

Il y a 2 et même 3 Tiers-ordres, Celui des Capucins, celui des Franciscains et le Nôtre. Celui des Carmes est je crois le moins ancien, celui des Dominicains et celui des Franciscains est de la même époque. Et ce ne sont pas deux tiers-ordres rivaux, mais deux tiers Ordres amis, ~~Veet~~ marchant parallèlement quoique par des voies diverses à un même but la conquête des âmes et l'extension du règne de N. S. Vous savez sans doute qu'une douce intimité unissait en ce monde S. Dominique et S. François. Cette intimité a continué entre leurs ordres. Nous appelons S. François Notre Père et les Francisc. font de même pour S. Dominique. Au jour de la fête respective de nos Sts Patriarches ce sont les Franciscains qui sont maîtres dans nos couvents et nous chez eux,.... Ce n'est donc pas ici vous le comprenez une affaire de rivalité, loin de moi toute considération humaine ou purement naturelle; je crois seulement de mon devoir de vous éclairer sur ces deux Tiers-Ordres afin de vous édifier sur le choix que vous avez en à en faire.

~~Il-y-a-entre-e~~ Les tiers-ordres sont, pour ainsi parler, des diminutifs ~~mais~~, des miniatures des grands ordres. Il doit donc y avoir entre le Tiers-Ordre des Franciscains (~~et~~ ou Capucins, c'est le même) et le nôtre la même différence qu'entre nos deux ordres. C'est du reste ce qu'il m'a été facile de constater en parcourant leur manuel du Tiers-Ordre.

Et maintenant, nos deux ordres ont été établis par la Prédication, voilà le lien commun. Voici les différences : Celui de S. François doit agir par la Prédication résultant surtout de la pratique vraie ~~mais~~ apparente aussi des vertus de pauvreté et d'humilité. ~~et-la-parele~~ Delà leur extérieur si pauvre, si



si humble et si mortifié. ~~Il~~ Leur parole doit être ~~simp~~ pieuse et humble et s'adresser spécialement aux gens du peuple, ce qui n'exclut pas la science, la pauvreté et l'humilité, voilà les deux vertus spéciales du Tiers-ordre et le g.^d Ordre lui-même a mis la-pauvre-té ces deux vertus sur un rang tel que l'abstinence perpétuelle, les longs jeûnes, les belles cérémonies, ces vieilles traditions religieuses, ont été sacrifiées en grande partie à ces deux vertus.

Dans notre Ordre, on n'agit pas mieux, ~~si vous-le-voûlez~~, car de part et d'autre on n'agit que dans le but de plaire à Dieu et de lui gagner des âmes, mais on ~~fait~~ agit selon d'autres principes.. L'abstinence, les jeûnes, les cérémonies, tout a été conservé ~~et-même-augmenté~~, mais nos constitutions recommandent ~~de-ne~~ d'éviter un extérieur trop sévère qui pourrait repousser les hommes du monde et nuire à notre accès auprès d'eux. C'est la mise en pratique de cette parole de N. S. Quand vous jeûnez, parfumez-vous le visage — La pauvreté y est un moins capitale, quoique absolue aussi. Quant à la prédication, elle est pour tous mais principalement pour les classes instruites.

Ainsi ces deux ordres, selon l'expression d'un saint Pontife semblables à deux fleuves amis, sont destinés à répandre dans tout le monde, en se donnant mutuellement la main, la parole de Dieu, la foi catholique. Mais vous le voyez, s'ils sont amis ils sont loin de se ressembler quant aux moyens. Cette différence est rendue sensible par la vie de nos deux patriarches S. Dominique et S. François aussi bien que par celles de St^e Claire la Franciscaine et de notre B. Mère S. Catherine de Sienne. St^e Claire, issue d'une noble famille, s'est illustrée par sa très-grande pauvreté; St^e Catherine, fille d'un teinturier a joué dans son siècle et vis-à-vis de l'Eglise une influence immense, incroyable pour une femme! Elle a réconcilié des villes avec le St^t Siège, aidé puissamment à la pacification des troubles intérieurs de l'Eglise à cette époque. et sur tout son passage l'effet de ses paroles était si puissant pour ramener à Dieu que 2 ou 3 confesseurs attachés à sa suite par ordre du Pape ne pouvaient suffire aux confessions. — Ainsi pour résumer en 2 mots ce que je viens de dire: Une tertiaire de l^e St^t François doit prêcher par un très-grand état de pauvreté et d'humilité, non pas intérieure seulem^t mais extérieure aussi. Une tertiaire Dominicaine doit prêcher par son influence au milieu de la société, par ses bonnes paroles, ses bons exem-



ples et ses bons conseils.

C'est à vous maintenant de voir, devant Dieu et un Directeur éclairé si vous en avez, de voir dis-je quel est celui de ces deux tiers-ordres vers lequel vous vous sentez appelée par votre vocation, par votre attrait, par vos besoins spirituels et vos moyens de travailler pour à la gloire de Dieu.

Vous ne devez pas être arrêtée par la démarche que vous avez déjà commencée; si comme vous paraîsez le dire, vous avez reçu le cordon de S^t François en croyant entrer dans notre Tiers-Ordre votre consentement est nul; il ne sera valable qu'autant que, avertie de votre erreur, vous voudrez bien le ratifier intérieurement. Ainsi, sans parler de la liberté qui vous est laissée pendant tout votre noviciat, vous le voyez, vous êtes encore parfaitement libre. C'est donc à vous de choisir devant Dieu, je le répète.—Cependant quel que soit le parti que vous prenez vous devez je crois demeurer novice du Tiers-Ordre de S^t François jusqu'à ce que vous puissiez entrer dans le nôtre, si vous le jugez à propos. Vous le pourrez faire à Paris si vous avez occasion d'y aller.— Vous me demandez de vous parler de l'esprit du Tiers-Ordre je ne puis le faire, car je n'en connais que ce que je vous ai dit, et ce serait peut être là une chose à considérer encore. Vous devez faire en sorte, autant que possible, de d'être en relation avec l'Ordre auquel vous appartenez, car les membres du Tiers-ordre, vous le savez, sont vraiment ~~des~~ la famille; ils sont frères et soeurs. Chez nous on prie tous les jours pour ceux qui sont morts, tous les mercredis on récite pour eux l'office des Morts et tous les ans il y un anniversaire pour le repos de leurs âmes. Quant aux vivants ils ont part à toutes les prières et bonnes-oeuvres de l'ordre entier.

Si vous désirez connaître plus à fond ces deux Tiers-Ordres vous pouvez demander à M^{me} Veuve Poussielgue Rusand, libraire à Paris, Le Manuel du Tiers-Ordre de S. François. Ce sont 2 volumes de 2^e ou 2^e75 chacun. Vous trouverez aussi chez la même, Le Manuel du Tiers-Ordre de S. Dominique dans le même format; je vous conseille de l'acheter, sa lecture vous sera agréable, je crois, et vous fera du bien. Ce sera le moyen de connaître mieux notre sainte famille. Chez la même vous pourrez trouver aussi l'Année Dominicaine, journal mensuel (3^e par an) destiné à relier entre elles nos diverses fraternités du



Tiers-Ordre, de les rattacher plus intimément au g^d ordre et de mieux pénétrer les membres frères et soeurs de l'esprit qui doit les animer.

Mais c'est assez parler sur cette question. réfléchissez devant Dieu et si vous devenez notre soeur j'en bénirai Dieu, si vous demeurez franciscaine que Dieu en soit encore béni. Nous ne serez encore notre soeur en quelque manière car nos deux ordres sont frères.

Veuillez présenter mes respects à Monsieur Piron. Je m'intéresse vivement à tout ce qui touche votre excellente et pieuse famille. Mes respects à Madame Vallier Mes meilleurs souvenirs à M. et Madame de S. Germain que je n'oublie pas.

Il y a quelques jours mes supérieurs m'ont envoyé à Montpellier consulter les médecins. J'ai logé chez les R.R. Pères Carmes. J'y ai fait une rencontre qui m'a été bien agréable. J'ai vu un bon père le R. P. Ange qui a été surnuméraire des Contributions directes et est parti pour le couvent le lendemain de sa nomination au contrôle. Il était surnuméraire à Carcassone et nous avions plusieurs connaissances communes.

A Dieu, Madame. Puisse le Divin Enfant dont nous allons fêter dans trois jours la très-heureuse Nativité vous bénir vous, les vôtres et les miens; Puisse-t-il opérer dans le coeur de nous tous, ~~ee~~ quand il daignera y descendre ce qu'il vient opérer sur la terre quand il y descendit il y a 1800 ans, ~~e~~ c'est à dire, les éclairer, les échauffer, les sauver. Puissions-nous soupirer après sa venue bénie comme les saints prophètes et toutes les saintes âmes de l'Ancien Testament le désirèrent comme la bienheureuse Vierge et Mère, de Dieu, Marie le désira et l'obtint.

A Dieu et à Marie!

Votre Frère en Jésus, S^t Dominique
et S. François,

Fr. Jean-Joseph Lataste
des Fr. Prêcheurs.



P. S. Ayez la bonté de ne plus me donner dans vos lettres le titre de Père, je ne suis encore qu'un très pauvre et très misérable frère, ~~non~~ un très imparfait novice. Puisse Dieu faire de moi un instrument docile pour le salut des âmes, un jour. Demandez à Dieu cette grâce pour moi-

Ne serait-ce pas une indiscretion de ma part de désirer ~~ee-q~~ savoir ce qu'est devenu le jeune homme pour lequel vous m'avez demandé autrefois des détails sur notre S^t Ordre ?

